



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 25 mai 2016

Communiqué de presse

Depuis plusieurs mois, une certaine incertitude pèse sur la rentrée 2016 du lycée Schœlcher, le gestionnaire ayant fait le choix d'abandonner en début d'année la solution jusque-là envisagée d'un lycée de transit dédié.

Si l'ensemble des acteurs impliqués dans ce dossier (enseignants, élèves, parents d'élèves, rectorat et CTM, gestionnaire des sites) s'accordent sur la nécessité :

- de maintenir l'unité pédagogique de la communauté éducative du lycée Schœlcher ;
- d'offrir, pendant la durée des travaux du site du lycée Schœlcher, un environnement pédagogique de qualité pour les élèves ;
- de garantir les meilleures conditions possibles d'accueil et de sécurité pour l'ensemble des élèves concernés ;
- et cela dans le respect du calendrier fixé par le maître d'ouvrage, soit pour la rentrée 2016-2017.

Plusieurs scénarii ont donc dû être envisagés, sans emporter l'adhésion de l'ensemble des acteurs concernés et sans permettre de répondre totalement aux orientations ci-dessus.

Dans ce contexte, l'organisation de la rentrée 2016-2017 devenant pressante, le préfet a souhaité évoquer ce sujet avec la rectrice, responsable du service public de l'éducation, et avec M. Alfred MARIE-JEANNE, président du conseil exécutif de la Martinique et à ce titre gestionnaire de l'immobilier scolaire.

Cette réunion s'est tenue le 17 mai dans la suite d'un entretien bilatéral préfet-président du conseil exécutif de la Martinique à la CTM qui s'est tenue le 13 mai. L'attention du président a été appelée sur les difficultés de la solution Bellevue, tant en terme de respect du calendrier que de conditions pédagogiques et de sécurité de prise en charge des élèves. Dans cette perspective, il a été proposé de présenter un nouveau scénario au COPIL. Tout trois sont tombés d'accord sur la possibilité d'étudier l'implantation de la communauté scolaire du lycée Schœlcher sur le site d'Acajou 1.

Au sortir de la réunion, il a été acté de planifier un COPIL qui s'est déroulé le 24 mai pour présenter cette solution à tous les partenaires et approfondir l'analyse.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/